

		REPUBLIQUE FRANCAISE		
		REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL		
		BUREAU SYNDICAL DU PETR CENTRE-CHER ----- SEANCE DU 21 JUIN 2023 à 17h30 Salle de réunion n°1 4 rond-point Henri Farman à Bourges		
Nombre de membres en exercice	Présents	Absents	Excusés	Date d'envoi et d'affichage de la convocation
17	10	0	7	14 juin 2023

Présents : Alain MAZÉ, Irène FÉLIX, Bernard BAUCHER, Sophie GOGUÉ, Fabrice CHABANCE, Jacques PESKINE, Franck BRETEAU, Jill GAUCHER, Fabrice CHOLLET, Monique LEPRAT

Excusés : François DJUMON, Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE, Yann GALUT, Hugo LEFELLE, Richard BOUDET, Pierre GROSJEAN, Gilles GONTHIER

M. Fabrice CHABANCE est désigné secrétaire de séance.

- 3 -

Présentation des projets au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024 « PETR CENTRE-CHER »

Président de séance : Monsieur Alain MAZÉ

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5741-1, L. 5711-1 et suivants, L5211-2 et L5211-10 ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°2022-0852 du 8 juillet 2022 portant modification des statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Cher ;

Vu la délibération CPR n°18.06.26.58 du 22 juin 2018 relative à la décision de la Région sur le programme d'actions présenté sur les Pays de Vierzon et Bourges et sa signature en date du 13 Juillet 2018 ;

Vu la délibération n°9 du Comité Syndical du 13 octobre 2021 portant validation de la nouvelle maquette financière du CRST 2018-2024 du PETR Centre-Cher et validation de l'avenant n°1 « Après bilan » ;

Vu la délibération n°11 du Comité syndical du 4 avril 2023 portant délégation de pouvoir au Bureau Syndical et au Président.

Considérant la liste des projets à étudier par porteur :

- Commune de Vignoux-sur-Barangeon, l'aménagement d'une garderie (accueil périscolaire) dans une maison ancienne,
- Société d'Economie Mixte de Vierzon (SEMVIE), l'acquisition et la réhabilitation d'une friche commerciale sise place des tilleuls à Saint-Georges-sur-la -Prée,
- Société d'Economie Mixte de Vierzon (SEMVIE), l'acquisition et la réhabilitation d'une friche commerciale sise place de l'église à Vouzeron,
- Commune de Baugy, l'équipement d'un skatepark et l'aménagement d'un terrain de pétanque,
- Commune de Vierzon, la création d'un city-stade et la pose de 5 agrès au Clos du Roy à proximité du groupe scolaire Bodin-Zay (maternelle et élémentaire),
- Office Public de l'Habitat du Cher Val de Berry, la rénovation thermique de 46 logements à Vierzon (Puits Berceau),
- Office Public de l'Habitat du Cher Val de Berry, la rénovation thermique de 6 logements à Saint-Florent-sur-Cher.

Les projets ont fait l'objet d'un avis positif lors du COPIL CRST du 14 décembre 2022 ainsi que par les membres de la commission Contractualisation du 18 avril 2023.

➤ AXE B1 : Services à la population

Cadre de référence 20 : Accueil extrascolaire et locaux jeunes

Maître d'Ouvrage : Commune de Vignoux-sur-Barangeon

Projet : l'aménagement d'une garderie (accueil périscolaire) dans une maison ancienne

Projet identifié au Bilan Mi-Parcours

Dossier n° 00006571, déposé sur la plate-forme « Nos aides en ligne » le 14 décembre 2022

Description : La commune de Vignoux-sur-Barangeon souhaite réhabiliter une maison ancienne afin d'étendre sa garderie actuelle. L'ancienne garderie et le bâtiment rénové seront réunis par une extension en ossature bois ne faisant plus qu'une seule entité, permettant d'accueillir 20 enfants de maternelle et 50 enfants de primaire dans des conditions propices, sur une surface de plus de 150m² dotée de WC PMR. Le nouvel ensemble sera chauffé par le réseau de chaleur nouvellement créé et relié à la chaufferie bois déchiqueté de la commune, mis en service en novembre 2022. L'ensemble de l'isolation est réalisé avec des matériaux biosourcés.

Commentaire/Analyse : Le porteur de projet a également sollicité des subventions auprès de l'Etat via la DETR (82 000€), du département du Cher (23 205€) et de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry via le fonds de concours (55 783,44€). La commune a obtenu une majoration de 10 points car :

- le système de chauffage choisi utilise majoritairement du bois,
- le bâtiment intègre une masse significative de matériaux biosourcés.

Opération	I ou F	Coût réel	Coût retenu	HT	Taux	Subvention sollicitée	Pays de Vierzon Fiche action 20 123 000 € disponibles au BE
Aménagement d'une garderie (accueil périscolaire) dans une maison ancienne	I	372 787,99€	372 787,99€	HT	20%	111 700 € (dont 37 200€ de bonification sur axe E)	48 700€ (solde à l'issue de la validation du dossier)

➤ AXE B1 : Services à la population

Cadre de référence 21 : Soutien au commerce de proximité

Maître d'Ouvrage : Société d'Economie Mixte de Vierzon (SEMVIE)

Projet : l'acquisition et la réhabilitation d'une friche commerciale sise place des tilleuls à Saint-Georges-sur-la-Prée

Dossier n° 00005534, déposé sur la plate-forme « Nos aides en ligne » le 21 septembre 2022

Description : La SEMVIE souhaite acquérir un bien commercial et le rénover en vue de le louer à la commune de Saint-Georges-Sur-La-Prée via un bail commercial avec une clause de sous-location à un tiers identifié par la collectivité. Les objectifs sont :

- d'accueillir un consortium associatif,
- et d'aménager un local commercial avec une activité non ciblée à ce jour.

Commentaire/Analyse :

Le taux d'intervention de la Région est normalement de 30% pour ce type de projet. Il est proposé de solliciter une dérogation pour ce projet qui représente un enjeu important pour le territoire.

Opération	I ou F	Coût réel	Coût retenu	HT	Taux	Subvention sollicitée	Pays de Vierzon Fiche action 21 50 000€ disponible au BE
L'acquisition et la réhabilitation d'une friche commerciale sise place des tilleuls à Saint-Georges-Sur-La-Prée	I	294 654,00 €	294 654,00 €	HT	17 %	50 000 €	0 € (solde à l'issue de la validation du dossier)

➤ AXE B1 : Services à la population

Cadre de référence 21 : Soutien au commerce de proximité

Maître d'Ouvrage : Société d'Economie Mixte de Vierzon (SEMVIE)

Projet : l'acquisition et la réhabilitation d'une friche commerciale sise place de l'église à Vouzeron

Dossier n° 00005535, déposé sur la plate-forme « Nos aides en ligne » le 21 septembre 2022

Description : La SEMVIE souhaite acquérir un bien commercial et le rénover en vue de le louer à la commune de Vouzeron via un bail commercial avec une clause de sous-location à un tiers identifié par la collectivité. L'objectif est d'ouvrir un nouveau commerce avec une activité de bar / restauration.

Commentaire/Analyse :

Le taux d'intervention de la Région est normalement de 30% pour ce type de projet. Il est proposé de solliciter une dérogation pour ce projet.

Opération	I ou F	Coût réel	Coût retenu	HT	Taux	Subvention sollicitée	Pays de Vierzon Fiche action 21 0 € disponible au BE
L'acquisition et la réhabilitation d'une friche commerciale sise place de l'église à Vouzeron	I	255 039 €	255 039 €	HT	19,6 %	50 000 €	- 50 000 € (solde à l'issue de la validation du dossier - solde sur l'axe B 39 900 €)

AXE B3 : Sport

Cadre de référence 22 : Equipements sportifs et de loisirs

Maître d'Ouvrage : Commune de Baugy

Projet : l'équipement d'un skatepark et l'aménagement d'un terrain de pétanque

Dossier n° 00010600, déposé sur la plate-forme « Nos aides en ligne » le 03 mai 2023

Description : La commune de Baugy souhaite développer l'attractivité du bien-vivre en milieu rural en créant :

- une structure pour les jeunes (skatepark) afin de leur donner l'opportunité de se retrouver entre eux dans leur commune,
- un terrain de pétanque afin de partager des moments de convivialité.

Commentaire/Analyse : Le porteur de projet a fait une demande de subvention DETR (45 828 €).

Opération	I ou F	Coût réel	Coût retenu	HT	Taux	Subvention sollicitée	Pays de Bourges Fiche action 22 - 2 800€ disponible au BE
L'équipement d'un skatepark et l'aménagement d'un terrain de pétanque	I	122 937,07 €	122 937,07 €	HT	20%	24 500 €	- 27 300 € (solde à l'issue de la validation du dossier – solde axe B 209 400€)

AXE B3 : Sport

Cadre de référence 22 : Equipements sportifs et de loisirs

Maître d'Ouvrage : Commune de Vierzon

Projet : la création d'un city-stade et la pose de 5 agrès au Clos du Roy à proximité du groupe scolaire Bodin-Zay (maternelle et élémentaire)

Dossier n°00011941, déposé sur la plate-forme « Nos aides en ligne » le 31 mai 2023

Description : Dans le cadre du programme de Renouveau Urbain, la ville de Vierzon a décidé de recentrer ses équipements publics autour du groupe scolaire Bodin par la construction d'un centre social et associatif, par la réalisation d'un city-stade et la pose de 5 agrès sportifs.

Commentaire/Analyse : Le porteur de projet a fait une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale des Sports (41 665 €) et auprès de l'Etat via l'ANRU (48 000 €).

Opération	I ou F	Coût réel	Coût retenu	HT	Taux	Subvention sollicitée	Pays de Vierzon Fiche action 22 - 14 600 € disponible au BE
la création d'un city-stade et la pose de 5 agrès au Clos du Roy à proximité du groupe scolaire Bodin-Zay (maternelle et élémentaire)	I	135 506 €	135 506 €	HT	13.8%	18 700 €	- 33 300 € (solde à l'issue de la validation du dossier - solde sur l'axe B 21 200 €)

➤ **AXE C3 : Habitat/Logement**

Cadre de référence 27 : Rénovation thermique du parc public social

Maître d'Ouvrage : Office Public de l'Habitat du Cher Val de Berry

Projet : la rénovation thermique de 46 logements à Vierzon (Puits Berteau)

Dossier n° 00005535, déposé sur la plate-forme « Nos aides en ligne » le 12 mai 2023

Description : L'OPH Val de Berry souhaite rénover 46 logements à Vierzon, classés énergétiquement F. Les travaux prévus sont :

- l'isolation thermique par l'extérieur,
- le remplacement des menuiseries extérieures,
- et la réfection du chauffage et de l'électricité.

Après les travaux, les logements vont atteindre l'étiquette énergétique C avec un gain supérieur à 100 kWh/m2/an.

Commentaire/Analyse :

Opération	I ou F	Coût réel	Coût retenu	HT	Taux	Subvention sollicitée	Pays de Vierzon Fiche action 27 67 000 € disponible au BE
la rénovation thermique de 46 logements à Vierzon (Puits Berteau)	I	1 239 156,82€	1 239 156,82€	TTC	Forfait de 2000€/logement	92 000 €	- 25 000€ (solde à l'issue de la validation du dossier – solde sur l'axe C 417 400 €)

➤ **AXE C3 : Habitat/Logement**

Cadre de référence 27 : Rénovation thermique du parc public social

Maître d'Ouvrage : Office Public de l'Habitat du Cher Val de Berry

Projet : la rénovation thermique de 6 logements à Saint-Florent-sur-Cher.

Dossier n°00011059, déposé sur la plate-forme « Nos aides en ligne » le 12 mai 2023

Description : L'Office Public de l'Habitat du Cher Val de Berry souhaite réhabiliter thermiquement 6 logements individuels afin d'améliorer le confort de ses locataires.

Commentaire/Analyse :

Opération	I ou F	Coût réel	Coût retenu	HT	Taux	Subvention sollicitée	Pays de Bourges Fiche action 27 233 000 € disponible au BE
la rénovation thermique de 6 logements à Saint-Florent-sur-Cher	I	369 209,22€	369 209,22€	TTC	Forfait de 2000€/logement	12 000 €	221 000 € (solde à l'issue de la validation du dossier)

Monsieur Alain MAZÉ rapporteur entendu, le Bureau Syndical après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- de valider le soutien au projet « Aménagement d'une garderie (accueil périscolaire) dans une maison ancienne », présenté par la commune Vignoux-sur-Barangeon, au titre du Cadre de référence 20 : Accueil extrascolaire et locaux jeunes du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 111 700€ ;
- de valider le soutien au projet « Acquisition et réhabilitation d'une friche commerciale sise place des tilleuls à Saint-Georges-sur-la-Prée », présenté par la SEMVIE, au titre du Cadre de référence 21 : Soutien au commerce de proximité du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 50 000€ ;
- de solliciter une dérogation auprès de la Région Centre Val de Loire pour le taux de subvention appliqué qui est de 17% au lieu de 30 % compte tenu de l'enjeu que représente ce projet pour la commune de Saint Georges sur la Prée ;
- de valider le soutien au projet « acquisition et réhabilitation d'une friche commerciale sise place de l'église à Vouzeron », présenté par la SEMVIE, au titre du Cadre de référence 21 : Soutien au commerce de proximité du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 50 000€ ;
- de solliciter une dérogation auprès de la Région Centre Val de Loire pour le taux de subvention appliqué qui est de 19.6% au lieu de 30 % compte tenu de l'enjeu de revitalisation que représente ce projet pour la commune de Vouzeron.
- de mobiliser la fongibilité dans l'axe B « Service à la population » en accord avec les grands équilibres validés en COFIL CRST du 14 décembre 2022 et en commission Contractualisation du 18 avril 2023. Une fois ces crédits mobilisés dans l'axe B de l'ex-Pays de Vierzon, le disponible s'élève à 39 900 €.
- de valider le soutien au projet « équipement d'un skatepark et l'aménagement d'un terrain de pétanque », présenté par la Commune de Baugy, au titre du Cadre de référence 22 : Equipements sportifs et de loisirs du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 24 500€.
- de mobiliser la fongibilité dans l'axe B « Service à la population » en accord avec les grands équilibres validés en COFIL CRST du 14 décembre 2022 et en commission Contractualisation du 18 avril 2023. Une fois ces crédits mobilisés dans l'axe B de l'ex-Pays de Bourges, le disponible s'élève à 209 400 €.
- de valider le soutien au projet « création d'un city-stade et la pose de 5 agrès au Clos du Roy à proximité du groupe scolaire Bodin-Zay (maternelle et élémentaire) », présenté par la Commune de Vierzon, au titre du cadre de référence 22 : Equipements sportif et de loisirs du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 18 700 €.
- de mobiliser la fongibilité dans l'axe B « Service à la population » en accord avec les grands équilibres validés en COFIL CRST du 14 décembre 2022 et en commission Contractualisation du 18 avril 2023. Une fois ces crédits mobilisés dans l'axe B de l'ex-Pays de Vierzon, le disponible s'élève à 21 200 €.

- de valider le soutien au projet « rénovation thermique de 46 logements à Vierzon (Puits Berteau) », présenté par l'OPH Val de Berry, au titre du Cadre de référence 27 : Rénovation thermique du parc public social du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 92 000 €.
- de mobiliser la fongibilité dans l'axe « Renforcer le maillage urbain et rural » en accord avec les grands équilibres validés en COPIL CRST du 14 décembre 2022 et en commission Contractualisation du 18 avril 2023. Une fois ces crédits mobilisés dans l'axe C de l'ex-Pays de Vierzon, le disponible s'élève à 417 400 €.
- de valider le soutien au projet « rénovation thermique de 6 logements à Saint-Florent-sur-Cher», présenté par l'Office Public de l'Habitat du Cher Val de Berry, au titre du Cadre de référence 27 : Rénovation thermique du parc public social du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 » par une subvention de 12 000€.

Fait à Bourges, le 22 juin 2023



Le Président,

Alain MAZÉ

Le secrétaire de séance,
Fabrice CHABANCE

Le Président certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire du présent acte

Transmission en Préfecture le : 4 JUIL. 2023

Publication électronique : 4 JUIL. 2023

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur du PETR Centre-Cher,
Julien FONTAINHAS

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication, par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>.